

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE L'ÉCOLE
SUPERIEURE D'INTERPRETATION, DE TECHNIQUES
ADMINISTRATIVES, DE MANAGEMENT ET DE GESTION
HÔTELIÈRE (ETSHOS - IMED)**

**EN VUE DE L'OBTENTION DE L'HABILITATION A DELIVRER DES
DIPLOMES DE LICENCE ET /OU DE MASTER**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- M. Sé mou SOW, Membre
- Pr. Salimata WADE, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2017

Table des matières

1. Présentation de l'école	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	3
3. Description de la visite sur le terrain	3
4. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel	4
5. Points forts	15
6. Points faibles	16
7. Appréciations générales sur l'établissement	17
8. Recommandations à l'Etablissement.	17
9. Recommandation à l'ANAQ	18
10. Proposition d'avis.....	18

Introduction

L'Ecole Supérieure d'Interprétation, de Techniques administratives, de Management et de Gestion hôtelière (ETSHOS-IMED) a obtenu un agrément définitif du ministère en charge de l'enseignement supérieur le 31 mai 2010 sous le n°06/AG/SAC/MESUCURRS/DES/DFS. Elle a demandé à ce ministère l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et de Master. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) a confié à une équipe d'experts externes la mission d'évaluer cette institution.

1. Présentation de l'école

ETSHOS-IMED est un établissement privé d'enseignement supérieur créé en 1980. Ses locaux sont situés à Dakar, 20, Route de la Corniche Ouest, Fann-Hock. Elle offre actuellement des formations dans les domaines de la gestion, de l'interprétation et des techniques administratives.

Sa Licence en Management et Organisation du Tourisme a été reconnue par le CAMES en 2013 (Attestation n°32/2014/SG/CAMES).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation comprend 35 pages, y compris les annexes. Il a été préparé suivant le référentiel d'évaluation institutionnelle de l'ANAQ-SUP. Il manque de précision par endroit, mais tous les standards ont été renseignés.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'école. Toutes les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées.

3. Description de la visite sur le terrain

La visite de terrain a été effectuée le 11 avril 2017 conformément à l'agenda de visite fourni par l'ANAQ-SUP. L'agenda a été validé par les deux parties après installation dans la salle de réunion. Les échanges avec l'équipe d'experts ont démarré à 08 h 30.

L'évaluation a été menée à travers:

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, les étudiants et le personnel administratif et technique ;
- la visite des locaux ;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

Aucune difficulté n'a été rencontrée au cours de la visite.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

4. Appréciation de l'établissement au regard des standards de qualité du référentiel

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01 : L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique.

<i>Appréciation globale sur le standard :</i>
--

L'école, membre du collectif des huit (8) premiers établissements privés d'enseignement supérieur signataires de l'Accord-cadre, a été autorisée à organiser des formations supérieures depuis 1995. Elle s'est spécialisée dans les domaines suivants :
--

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- techniques administratives ;- sciences de gestion ;- interopariat. |
|--|

Elle s'est fixée comme objectifs de/d' :
--

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- instruire, éduquer et former sans aucune forme de discrimination dans le respect des termes des engagements souscrits ;- s'ouvrir à tous les acteurs pour s'enrichir de leurs apports ;- rechercher la qualité pour mieux servir ;- soutenir des programmes de formation continue ;- participer à la réalisation des objectifs du développement durable (ODD) avec la quête permanente du leadership académique ;- parvenir avec d'autres écoles, à créer des regroupements de grandes écoles privées certifiées et reconnues, à l'échelle nationale, sous-régionale, voire régionale et |
|---|

- continentale, capables d'investir ensemble dans la qualité pour le développement ;
- atteindre les conditions optimales de productivité, de croissance et de développement économique durable.

La politique de formation conduite par l'école est en phase avec les orientations stratégiques nationales pour l'enseignement supérieur. Mais l'école ne s'est pas dotée d'un plan stratégique dans lequel elle a clairement indiqué sa vision, sa mission, ses valeurs et ses objectifs en matière de formation et de développement institutionnel.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.02. Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le personnel d'enseignement et/ou de recherche est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou et la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'école ne s'est pas dotée d'un manuel de procédures administratives, financières et comptable dans lequel les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles devraient être décrits.

Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels concernant l'enseignement par la présence de ses représentants dans le Conseil scientifique.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.03. L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

La gouvernance de l'école est confuse pour plusieurs raisons :

- La Société ETSHOS-IMED SARL, qui assure la gestion financière de l'école, ne s'est pas dotée d'une structure chargée du contrôle de la gestion académique de l'école.
- Il a été noté, dans les différents documents mis à la disposition des experts, de l'existence d'un Conseil scientifique, d'un Comité scientifique, d'un Comité académique, d'un Comité pédagogique et d'une Equipe de direction sans précisions

sur les compétences de chacun de ces organes. Par ailleurs, aucun de ces organes ne figure dans l'organigramme de l'école.

- L'organigramme fourni est incomplet car il ne comporte aucun organe administratif et académique de l'école.

Le Conseil scientifique se réunit rarement. Un seul PV de réunion de cet organe a été mis à la disposition des évaluateurs.

La liste des enseignants fournie compte 11 personnes toutes vacataires. Aucun de ces enseignants n'est titulaire d'un Doctorat. Certains des membres du Conseil scientifique (professionnel et titulaire d'un Doctorat) assure des enseignements mais ne figure pas sur la liste des enseignants fournie.

Le personnel administratif est composé de quatre (4) agents. Trois sont liés à l'école par un contrat à durée indéterminée, un bénéficie d'un contrat à durée déterminée renouvelable annuellement. Ils sont tous titulaires d'un diplôme.

Les ressources matérielles (équipements scientifiques) et financières ne permettent pas à l'école de réaliser ses objectifs qu'à court terme car les ressources financières sont faibles et les équipements pédagogiques sont inexistantes dans certaines filières.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les sources de financement de l'école, constituées essentiellement de frais de scolarité, des fonds de la société ETSHOS-IMED SARL et de prêts bancaires, lui garantissent son autonomie.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'école a mis en place une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). Mais elle ne dispose pas d'un Manuel Qualité décrivant les processus qualité mis en œuvre en son sein et précisant les responsabilités relatives à l'assurance qualité.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

La prévention et la gestion des conflits est assurée par le Conseil de discipline pour les étudiants. Les mécanismes de prévention et de gestion des conflits sont consignés dans le manuel de procédures académiques et dans le règlement intérieur.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure qui existe dans l'institution.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole déclare offrir neuf (9) programmes de licence professionnelle et neuf (9) de Master professionnel dans les spécialités ci-après.

En Licence :

- Assistanat de Direction
- Banque-Assurance
- Gestion de Ressources Humaines
- Informatique de Gestion
- Management du commerce international
- Management et organisation du tourisme
- Marketing et Communication
- Traduction
- Transport-Logistique

En Master :

- Banque-Assurance
- Audit-Control de gestion
- Droit et Fiscalité
- Gestion de Ressources Humaines
- Management du commerce international
- Management et organisation du tourisme
- Marketing et Communication
- Interprétation
- Transport-Logistique

De ces 18 programmes, seule la licence en **Management et organisation du tourisme** est fonctionnelle. Cette licence a été reconnue par le CAMES en 2013 (Attestation n°32/2014/SG/CAMES). Elle est en adéquation avec les orientations nationales en matière de professionnalisation des formations. Elle a des objectifs déterminés et s'intègre dans l'offre nationale de formation.

Les maquettes des programmes de Licence et de Master fournies sont conformes à la réglementation en la matière et aux normes du système LMD.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

Les programmes de Licence et de Master de l'école sont dotés d'un système de crédits. Mais l'école ne participe pas encore, de façon formelle, à des programmes d'échanges nationaux et internationaux d'étudiants et d'enseignants.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions pour l'obtention des attestations et diplômes sont définies dans le Règlement intérieur de l'école et dans le manuel de procédures académiques. Elles sont conformes à la

réglementation nationale en la matière.

Seuls le PV de délibération des jurys d'examens de l'année 2006 de la Licence en Management et organisation du tourisme a été fourni.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a fourni aucune donnée statistique sur son efficacité interne et sur l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas encore organisé l'auto-évaluation de ses programmes conformément au référentiel de l'ANAQ-SUP. Cependant, elle a mis en place un mécanisme d'évaluation des enseignements par les étudiants. Les étudiants évaluent formellement les enseignements à travers des questionnaires fournis par la Direction.

Conclusion sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Recherche

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a pas d'activités de recherche.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'a pas fourni d'éléments prouvant l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans les programmes de formation. Il n'existe pas non plus de PV de réunion de révision des curricula intégrant des problématiques nouvelles dans les enseignements.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 4. : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Le corps enseignant est recruté par candidature spontanée de l'intéressé ou sur sollicitation par l'école d'un enseignant. Les compétences techniques et les qualifications scientifiques sont prises en compte lors de l'examen de dossiers et des entretiens. Les principaux critères de sélection sont les diplômes et les expériences professionnelles. Ces procédures de recrutement sont conformes à la législation nationale et au manuel de procédures.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'organise pas la formation continue de son personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève***Appréciation globale sur le standard :***

La politique de l'école est le recrutement d'enseignants vacataires en fonction de ses besoins. Elle n'a pas une politique de titularisation et de relève de son personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.***Appréciation globale sur le standard :***

L'école n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Le recrutement du personnel administratif et technique se fait conformément à la Convention collective du Commerce du Sénégal. C'est un personnel qualifié, motivé, exerçant sous contrat formel avec l'école

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

Appréciation globale sur le standard :

L'école déclare avoir organisé des ateliers de renforcement de capacité et des stages de formation pour son personnel administratif et technique, notamment en TIC. Mais aucune preuve (attestation de participation, identité des bénéficiaire, période de formation etc.) n'a été fournie.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

L'école applique les textes nationaux en matière de recrutement des étudiants dans ses programmes de formation. Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le règlement intérieur, dans le guide des programmes et dans le manuel des procédures académiques.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'école.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.03 L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.

Appréciation globale sur le standard :

L'école n'a fourni aucune donnée statistique sur la progression des étudiants dans leur cursus ainsi que sur la durée des études.

Conclusion sur le standard: Non atteint

Standard 6.04 : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole compte 11 enseignants pour 13 étudiants. Le taux d'encadrement est d'environ 01 enseignant, y compris les vacataires, pour 1 étudiant. Il est satisfaisant et permet à l'école d'atteindre ses objectifs de formation.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.05 : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées

Appréciation globale sur le standard :

L'accueil, le conseil et l'orientation des étudiants sont assurés par la Direction de l'école via un service de registrariat.

Conclusion sur le standard : Atteint

Standard 6.06: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.

Appréciation globale sur le standard :

L'école ne possède ni aménagements, ni services spécifiques dédiés aux personnes en situation de handicap.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements

Standard 7.01 : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.

Appréciation globale sur le standard :

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'école de réaliser ses objectifs de formation. Les locaux pédagogiques (salles de cours, salle des professeurs) et administratifs (bureaux) sont en nombre suffisant et sont bien équipés en mobiliers.

Les équipements scientifiques sont inexistantes pour certaines filières, notamment pour la filière interprétation.

Les toilettes sont propres et spécifiées par genre. L'hygiène et la sécurité sont assurées par une entreprise externe.

Conclusion sur le standard : Atteint.

Standard 7.02 : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.

Appréciation globale sur le standard :

Le réseau internet (wifi) est fonctionnel.

L'école ne dispose pas d'une bibliothèque.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Standard 7.03 : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.

Appréciation globale sur le standard :

Toutes les salles et les sorties de secours sont spécifiées. Mais les locaux ne sont pas équipés en extincteurs. Il n'y a ni infirmerie, ni boîte pharmaceutique, ni convention avec les structures sanitaires de Dakar.

Conclusion sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 8 : Coopération

Standard 8.01 : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.

L'école a noué des conventions avec des organismes et des grands services publics ou privés pour assurer la formation continue ou le recyclage de leur personnel. Mais elle n'a pas d'accord de partenariat formel avec des institutions d'enseignement supérieur tant au niveau national qu'international.

Appréciation globale sur le standard : Non atteint

Champ d'évaluation 9 : Information et communication

Standard 9.01 : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.

Appréciation globale sur le standard :

L'école ne dispose pas d'une politique formelle de collecte, de sécurisation, de traitement, d'analyse et d'exploitation des informations. D'une manière générale, les informations sont brutes, non traitées et présentées sous une forme ne facilitant pas la prise de décision.

Conclusion sur le standard : Non Atteint

Standard 9.02 : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.

Appréciation globale sur le standard :

Sur le plan interne, les tableaux d'affichage et les réseaux sociaux sont utilisés.

Et sur le plan externe, le site web de l'école, qui est fonctionnel, permet son ouverture informationnelle.

Conclusion sur le standard : Atteint

5. Points forts

- Il a été noté l'existence d'un business plan, d'un manuel de procédures académiques et d'un règlement intérieur.
- Le Conseil scientifique et la Cellule interne d'assurance qualité sont fonctionnels et bien structurés.
- Un très bon niveau de qualification des membres du Conseil scientifique.
- Les maquettes pédagogiques des offres de formation de Licence et de Master sont structurées conformément à la réglementation nationale en la matière et aux normes du système LMD.
- La reconnaissance par le CAMES en 2013 de la Licence en Management et organisation du tourisme.
- Le respect de la réglementation nationale en matière d'admission et de progression des étudiants dans le programme de Licence en Management et organisation du tourisme.

- La production de plans de cours est généralisée.
- Un bon taux d'encadrement des étudiants.
- Des locaux pédagogiques en nombre suffisant, propres, spacieux et bien équipés en mobiliers.
- L'internet et le site web sont fonctionnels.
- Un fort engagement de la direction et de tout le personnel de l'école.
- L'enthousiasme des étudiants.

6. Points faibles

- Absence d'un manuel qualité, d'un plan stratégique et d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables.
 - Une mauvaise organisation administrative et pédagogique (confusion dans la dénomination des organes administratifs et académiques ; pas d'actes administratifs créant et organisant les organes administratifs et académiques ; pas de procès verbaux des réunions ; la gestion de la scolarité, des évaluations et des notes des étudiants est manuelle et non sécurisée ; délivrance tardive de carte d'étudiant etc.).
 - Un organigramme incomplet (les organes administratifs et académiques ne figurent pas dans l'organigramme de l'école).
 - Des 18 programmes de formation déclarés (9 en Licence et 9 en Master), seule la licence en Management et organisation du tourisme fonctionne.
 - Les jurys d'examen sont rarement convoqués. Les PV de délibération des jurys d'examens disponibles datent de 2006.
 - Déficit d'équipements pédagogiques, notamment pour la filière interprétation (absence de cabines d'interprétation) et traduction (l'enseignant utilise son équipement personnel).
 - Inexistence d'une bibliothèque.
 - Faiblesses dans la production des données statistiques sur les étudiants en cours de formation et sur les diplômés.
-
- Inexistence de boîte pharmaceutique et d'extincteurs.

- Des retards dans le paiement des indemnités et salaires des personnels (PER et PATS).
- Inexistence d'un système intégré de gestion.
- Absence d'aménagements destinés aux personnes en situation de handicap.

7. Appréciations générales sur l'établissement

L'école est membre du collectif des huit (8) premiers établissements privés d'enseignement supérieur signataires de l'Accord-cadre. Elle a été autorisée à organiser des formations supérieures depuis 1995. Mais depuis quelques années, elle vit des difficultés d'ordre financier et organisationnel. De ces 18 programmes de formation, seule la licence en Management et organisation du tourisme fonctionne. L'école possède quelques points forts, mais des améliorations sont à apporter en matière de gouvernance administrative et pédagogique.

8. Recommandations à l'Etablissement.

- Se doter d'un manuel qualité, d'un plan stratégique et d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables.
- Améliorer la gouvernance administrative et académique de l'école.
- Se doter d'un organigramme complet mentionnant tous les organes administratifs et académiques de l'école.
- Réunir régulièrement le Conseil scientifique.
- Constituer régulièrement les jurys d'examens conformément aux normes en vigueur dans l'enseignement supérieur et tenir les PV de leurs réunions.
- Développer le système d'information en place pour couvrir et intégrer l'ensemble des domaines fonctionnels, dont la gestion pédagogique.
- Sécuriser le personnel enseignant en les mettant sous contrat et en payant régulièrement leurs indemnités et salaires.
- Mettre en place une bibliothèque.
- Acquérir des équipements pédagogiques, notamment pour les filières interprétation et traduction.
- Nouer des relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur.
- Mettre en place une infirmerie ou une boîte pharmaceutique.
- Equiper les locaux d'extincteurs.

- Réaliser des aménagements et créer des services destinés aux personnes en situation de handicap.

9. Recommandation à l'ANAQ

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité pour mieux conduire les différentes auto-évaluations institutionnelles ou des programmes d'études.

10. Proposition d'avis

Habilitation à délivrer la licence en Management et Organisation du Tourisme recommandée.

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Direction

Youssouph AÏDARA, Directeur
Isabelle d'ERNEVILLE, Administration centrale
Fadel DIADHIOU, Président du Comité Scientifique
Aloyse-Raymond NDIAYE, Membre Comité Scientifique
Jeane LOPIS-SYLLA, Représentante Autorité académique
Robert FAYE, Responsable filière Traduction
Papa NDIAYE, Responsable filière Aquaculture
Aboumabye NOUBADOUM, Responsable filière Science Médicale
Pape Mody NIANG, Chef Département Administration des Affaires
Gabriel SAR, Chef filière interprétation
Dominique Hado ZIDOUEMBA, Chef département Techniques administratives
Mor DIENG, Membre du Comité scientifique

Enseignants

Mamadou Laye BITEYE
Dior FALL
Madiagne SARR
Aka ASSIKA

Etudiants

Alioune Badara DIENG
Bigué Ibra NDAO
Thierno FAYE
Melkior TABAR
Francine MOUANGOU MPOLO
Anne Marie CORREA

Personnel administratif, technique et de service

Constance Fama Marguerite CORREA, Assistante administrative
Anna NDOUR, Assistante Pédagogique